

Point à l'ordre du jour

Résumé

Ce document présente les progrès réalisés depuis la première réunion du C-SIP en janvier 2021.

Action requise

1. Noter les progrès du C-SIP
2. Approuver un espace de dialogue avec le C-SIP lors de la prochaine réunion du CA.

Historique :

Relevant du Conseil d'administration, le Comité des politiques, stratégies et investissements travaille en étroite collaboration avec la direction qu'il conseille sur les stratégies à long et à moyen terme et sur les investissements nécessaires pour réaliser ces stratégies. Il aide les Associations membres et le Secrétariat à élaborer la politique internationale et nationale de l'IPPF ainsi que des positions de plaidoyer sur des questions d'importance pour la Fédération.

Le Comité est constitué d'Abhina Aher (Vice-Présidente) ; Kate (Vice-Présidente par intérim suite au départ de Josephine Obel), Amelia Zawangone, Dana Hovig (représentante des donateurs) ; Gurminder Singh, Michael Mbizvo (représentant de l'IMAP) ; Petra Bayr, Tarah Demant et Yueping Guo.

Priorités actuelles et premières réalisations :

La priorité pour 2021 et 2022 est de mettre en œuvre le plan stratégique 2023-2028 de l'IPPF, qui fera ensuite l'objet d'un vote lors de l'Assemblée générale en novembre 2022.

Le premier rôle du C-SIP est de veiller à ce que le processus de design stratégique respecte le calendrier fixé, de maintenir la dynamique et de faire en sorte que le Conseil d'administration soit attentif aux problèmes éventuels quels qu'ils soient. À cette fin, il est proposé que le CA se réunisse avec le C-SIP lors de la prochaine réunion du Conseil.

Le C-SIP supervisera la méthodologie et le processus de raisonnement, l'idée étant que le processus et la stratégie puissent résister à un examen approfondi, garantissant ainsi que l'IPPF puisse défendre des propositions qui s'appuieront sur : des preuves, les meilleures pratiques, ce que le monde demande de l'IPPF, les tendances mondiales, et où se trouvent et s'orientent les meilleures pratiques et les

pratiques prometteuses dans le secteur. Ce faisant, le C-SIP veillera à ce que la nouvelle stratégie soit pertinente et adaptée à son époque – époque bien différente de celle quand la stratégie actuelle de l'IPPF fut conçue.

Le C-SIP veillera à ce que le Secrétariat priorise une participation significative - garantissant la collaboration avec les associations membres, ainsi qu'avec d'autres partenaires – y compris donateurs, penseurs, activistes, utilisateurs des services, personnels et volontaires – et qu'il adopte une approche inclusive, axée sur l'action, envers celles et ceux qui se tournent vers nous et comptent sur nous pour obtenir services, accès et informations, ces personnes dont nous souhaitons transformer la vie dans le respect des SDSR.

Depuis sa première réunion en janvier 2021, le C-SIP a maintenant passé beaucoup de temps à apprendre à se connaître, à connaître l'IPPF, à comprendre les points du processus de conception stratégique et à affiner ses objectifs.

En février 2021, après avoir suivi les instructions du document du Conseil d'administration de novembre 2020, le C-SIP a approuvé une feuille de route pour la conception de la stratégie et s'est mis d'accord sur une série d'étapes clés. La feuille de route s'appuie sur un « cadrage des atouts » [*asset framing, soit une méthode positive visant à définir l'autre par ses aspirations et contributions* -ndt] pour provoquer et inspirer et s'accompagne d'un design et d'un langage clairs et tournés vers l'avenir.

La feuille de route fut lancée en mars 2021 et fut suivie d'un débat public réunissant tous les AM afin d'étudier les diverses et nombreuses possibilités de donner forme au cadre. Afin de veiller à ce que les phases suivantes de la conception de la stratégie restent informées par les AM, un groupe de retour d'information composé de Directeur-riche-s exécutif-ve-s a été mis en place, avec des AM de cinq régions.

Avec l'allocation [de fonds] du Conseil d'administration et le financement généreux d'Affaires mondiales Canada et du gouvernement chinois, suffisamment de fonds ont été réunis pour réaliser les activités prévues en 2021. Les efforts se poursuivront afin d'obtenir des fonds pour 2022.

Tous les objectifs/jalons de la phase 1 ont été atteints et les préparatifs de la phase 2 sont en cours.

Les préparatifs vont bon train et plusieurs tables rondes sont en cours de planning, notamment une discussion passionnante sur le féminisme intersectionnel lors de la réunion des donateurs des 15 et 16 juin. Les associations membres ont elles-mêmes pris l'initiative d'organiser des tables rondes.

Le C-SIP devra ensuite veiller à s'engager plus en profondeur sur la substance de la stratégie, les membres de comité approfondissant leurs relations avec leurs AM respectives et communiquant plus étroitement avec leurs propres réseaux.

C-SIP - la normalisation et la formation d'un groupe collectif

Le rigoureux processus de recrutement signifie que les membres du C-SIP possèdent les compétences et le talent nécessaires, et qu'ils/elles travaillent maintenant à la construction d'une intelligence collective, qui sera nécessaire au succès de la conception du plan stratégique de l'IPPF.

Le C-SIP a consacré beaucoup de temps à comprendre son rôle et ses responsabilités, ainsi que le calendrier des réunions jusqu'à l'Assemblée générale de 2022. Le Comité a parlé de la manière d'optimiser l'utilisation de ses compétences et de son expertise et d'être plus accessible tout en mettant l'accent sur le paysage extérieur. Il a été suggéré que le C-SIP rédige ou contribue à un certain nombre de documents conceptuels qui alimenteront le processus de la phase 2 grâce aux tables rondes et discussions en cours. Un certain nombre de documents sont en cours d'élaboration et, tout comme pour membres du CA, ceux du C-SIP sont également encouragés à participer aux prochaines tables rondes.

L'étape suivante pour le C-SIP sera de veiller à s'engager plus en profondeur sur la substance de la stratégie et à ce que ses membres approfondissent leurs relations avec leurs AM respectives - conformément au plan d'engagement convenu lors de la dernière réunion du CA.